Université Grenoble Alpes

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, session 2026

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2026 :

Madame FARNIER Anne, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
Monsieur SOLEILLAND Eric, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.
Monsieur BLATIERE Julien, ingénieur d'études, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
Madame GAZAGNE -TERY Marianne, ingénieur d'études, Université Lyon 1, Lyon.
Monsieur JULLIEN Eric, ingénieur de recherche hors classe, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.
Madame LAMANDIN Sandra, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Rectorat Lyon, Lyon.

Fait à Grenoble, le 9 octobre 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale Déléguée
aux Ressources Humaines
Marion LAFORET